

Projet éolien de Franqueville

Lettre d'information #1 - Octobre 2023

Le mot de la cheffe de projet

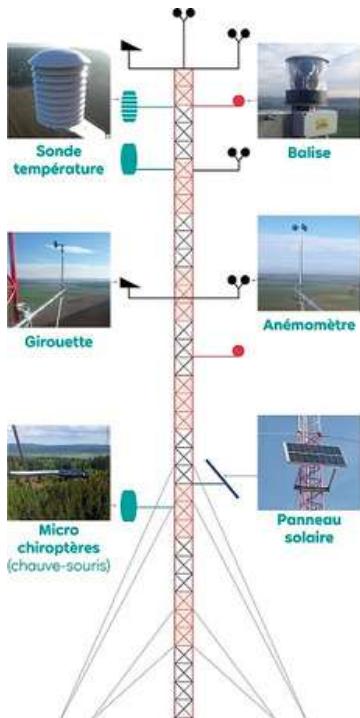
Depuis 2019 nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Franqueville. Au cours des années 2022 et 2023, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants des zones pour le lancement d'études.

Aujourd'hui, nous avons commencé les études qui composent un projet éolien. Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de déterminer de combien d'éoliennes sera composé le projet, de quelle taille et à quels emplacements.

Au-delà de ces études techniques, nous avons à cœur de réaliser nos projets dans le respect du territoire et en collaboration avec les acteurs locaux. Nous souhaitons mettre en place une démarche d'écoute et de dialogue avec les élus et habitants des communes de nos projets notamment à travers de lettres d'information de ce type.



Mélissa Aslanian
Cheffe de projets
RWE Renouvelables France
melissa.aslanian@rwe.com



Actualité du projet : Installation d'un mât de mesure des vents

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents a été installé fin juillet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 103 mètres.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

L'énergie éolienne

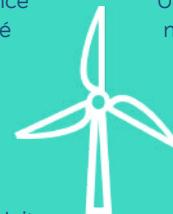
Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 5



Industrie compétitive

L'énergie éolienne produite est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol

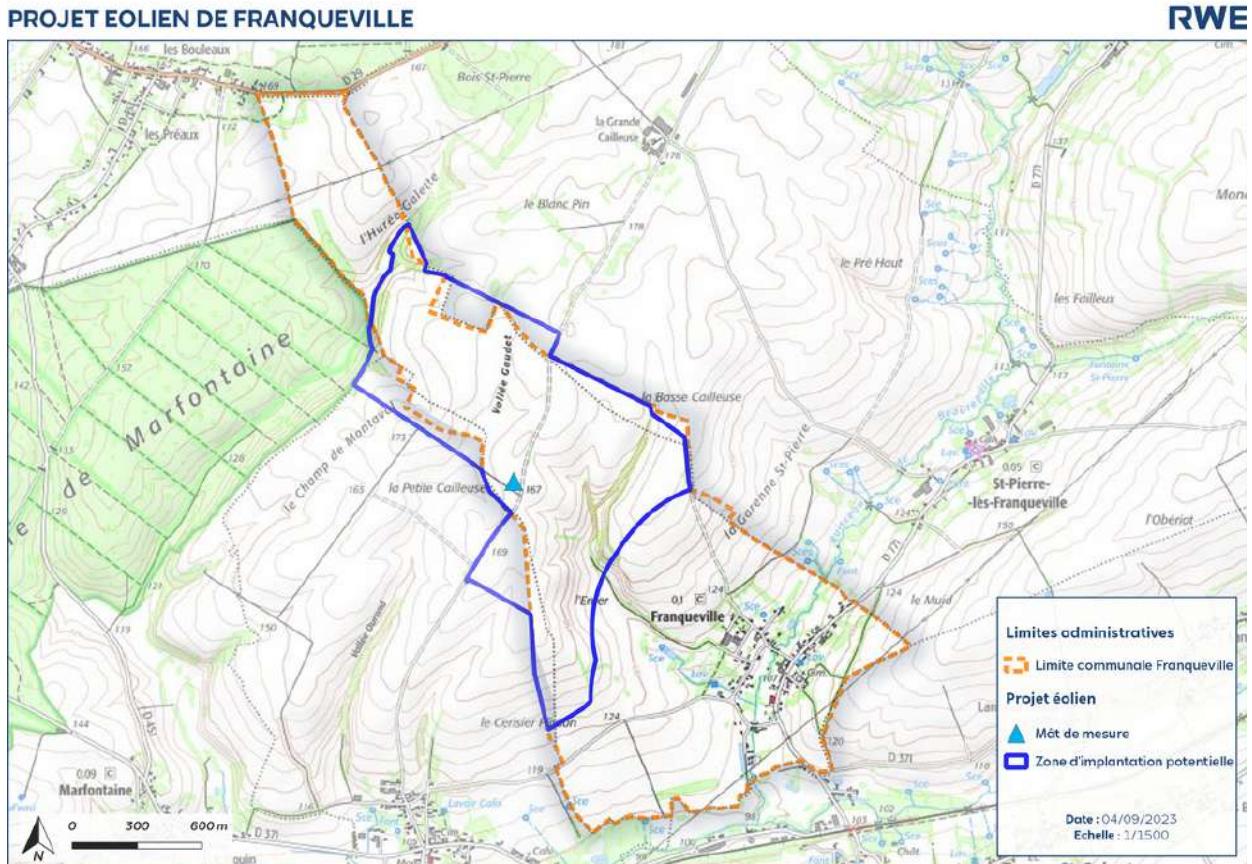
Indépendance énergétique

La France possède le 2ème gisement éolien d'Europe

Objectifs nationaux ambitieux

La France s'est fixée un objectif de 34.7 GW d'énergie éolienne installée fin 2028. Au 31 mars 2023, cette puissance installée s'élevait à 21,038 GW.

Le potentiel éolien à Franqueville



La zone d'études

Dans le cadre d'un projet éolien, la définition de la zone d'études est le résultat de la superposition de plusieurs contraintes réglementaires : humaines, aéronautiques, environnementales ou paysagères.

La prise en compte de ces contraintes et le travail de concertation avec la municipalité nous a permis de dégager une zone potentiellement favorable au développement d'un projet de parc éolien, située au Nord Ouest du bourg de la commune de Franqueville.

Les chiffres clés sur le potentiel projet éolien



2 à 3 éoliennes

Un parc de 2 à 3 éoliennes d'une hauteur de 180m (bout de pale) est envisageable pour le projet éolien de Franqueville.

La puissance unitaire par éolienne sera comprise entre 4 et 6 MW.

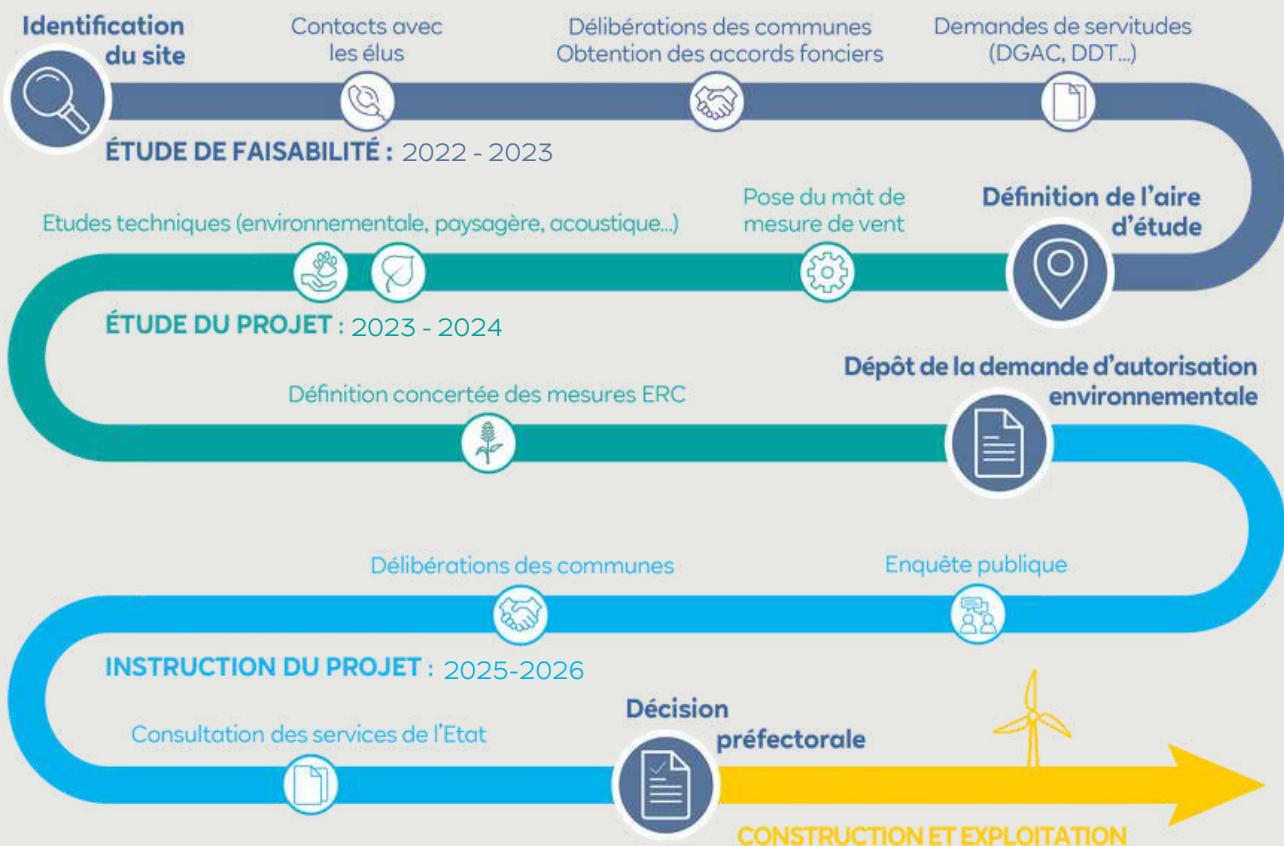
**4 à 6
MW**

**7 400
foyers**

3 éoliennes de 4.5 MW,
permettraient l'alimentation de
7 400 foyers en électricité soit
16 500 habitants (chauffage
électrique compris)

Le planning du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.



Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire d'implantation, sous de multiples formes. Premièrement, sous la forme de taxes perçues par les communes et la Communauté de communes (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Baties, Cotisations Foncière des Entreprises etc.) Des estimations pourront être présentées lorsque le nombre d'éolienne et leur puissance seront connus plus précisément.

Les habitants du territoire pourront également en profiter par le biais de mesures volontaires de la part de RWE Renouvelables France : les mesures d'accompagnement du projet. Ces mesures pourront prendre diverses formes (financement de travaux d'économies d'énergie, dispositif de tarif d'électricité avantageux, bourse aux arbres, haies paysagères...) et seront travaillées en co-construction avec le territoire. Vous aurez votre mot à dire quant à la mise en place de ces mesures et nous vous en tiendrons informés au cours du développement du projet.

Le développement d'un parc éolien nécessite également un fort recours à de la main d'œuvre locale, et ce, à n'importe quelle phase du projet : réalisation des études techniques, construction du parc, réalisation de la maintenance, réalisation des mesures de suivis etc. Les parcs éoliens sont donc des infrastructures créatrices de dynamisme économique à l'échelle locale !

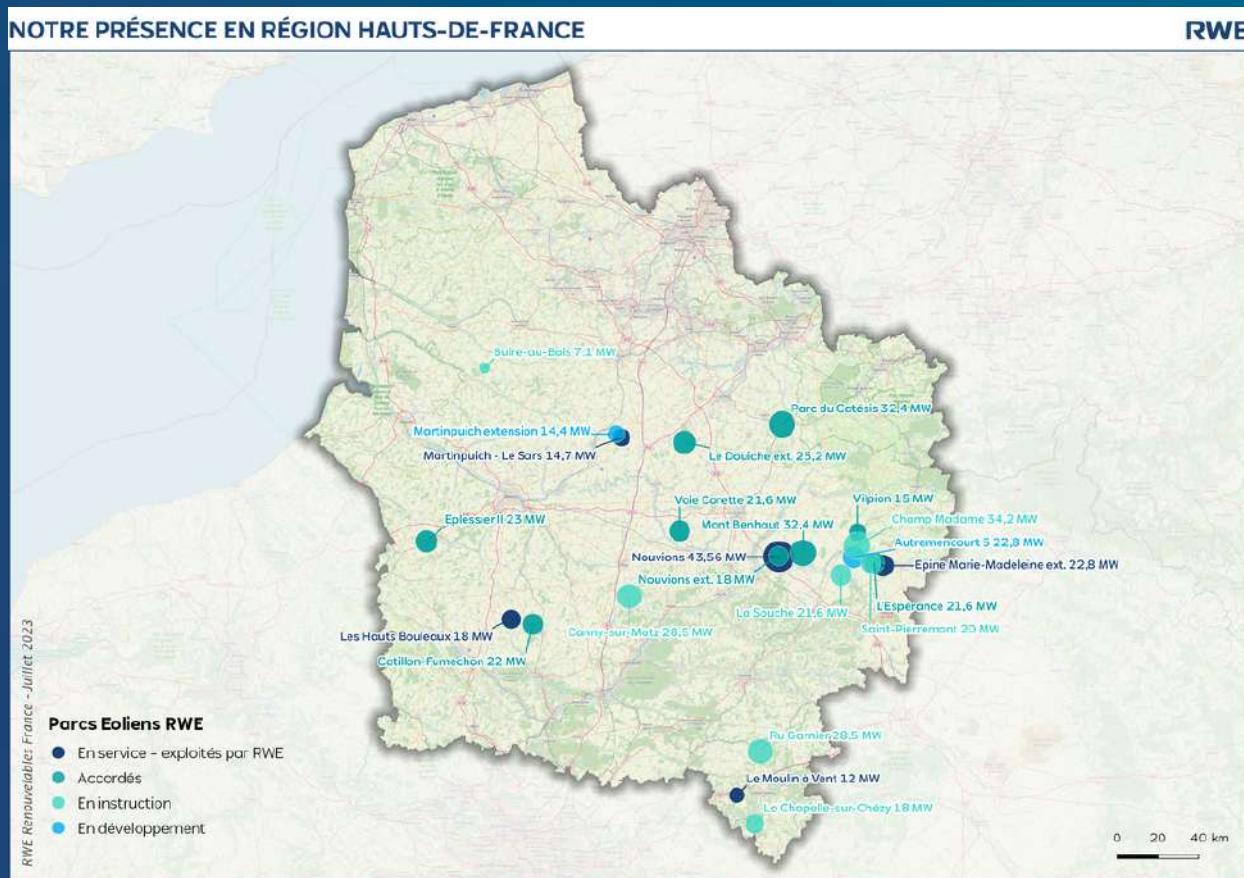
Qui sommes nous ?

RWE Renewables

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

RWE Renouvelables France

Filiale française du groupe RWE Renewables, RWE Renouvelables France est l'un des principaux dévelopeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ce sont plus de 200 collaborateurs qui développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.



Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés sur le territoire français, avec une présence historique dans la région Hauts-de-France. RWE conçoit des projets en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations.

Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.